

# POINT DE VUE

Par Jacob GESTMAN GERADTS

## *Les événements arrivent...*

Avec le beau temps, les bulletins d'inscription arrivent : Peindre dans la Rue, Rencontre de l'Art etc. Chaque ville et village veut sa part d'activités pour les artistes. Très bien, mais qu'offrent les organisateurs aux artistes? Et que leur demandent-ils?

À mon avis, l'équilibre est injuste depuis longtemps. Les organisateurs demandent trop et offrent peu.

— **Les frais de participation** : Pourquoi devrait-on payer pour animer une commune? Si le comité de fêtes d'une ville ou d'un village organise une soirée de bal musette, le comité rémunère les musiciens, mais si on organise une expo de peintures, ce sont les peintres qui doivent payer. Une inégalité au détriment des artistes-peintres, qui ne sont pas pris au sérieux ou pire dépréciés par ce comportement.

— **La sélection** : Parfois tout est accepté, parfois une sélection prend place. Les participants peuvent noter une grande variété de procédures de sélection. Par exemple: On dépose trois œuvres dont un nombre entre zéro et trois est accroché. Les autres restent dans le dépôt. Une autre possibilité: Il faut envoyer des photos ou même des diapos et il faut attendre que les œuvres soient acceptées. Bien-sûr, les décisions de la commission de sélection seront toujours sans appel. L'organisation a toutes les cartes en main.

— **L'assurance** : Les organisateurs dégagent toute responsabilité et chaque artiste peut contracter l'assurance qu'il jugera nécessaire car les organisateurs n'assumeront pas la responsabilité des pertes, vols, incendies ou tout autre dégât. Quand je lis tels phrases, je ne participe sous aucun prétexte. Qu'est-ce-qu'il faut penser d'une organisation qui reçoit des dizaines ou des centaines d'œuvres, dans lesquelles les artistes ont investi des centaines d'heures de travail et pour lesquelles aucune responsabilité est prise? Je sais qu'il y ait des artistes qui font une œuvre en un quart d'heure, mais d'autres, comme moi, travaillent pendant de longues journées sur une seule. Je ne participe jamais aux expositions non-assurées. Je sais qu'assurer toute une expo coûte extrêmement cher, mais la moindre des choses qu'un artiste puisse espérer d'une organisation est qu'elle contacte une agence d'assurance et offre une possibilité facile aux artistes de s'assurer. Mais la plupart des organisations s'en fichent. Si un artiste ne veut pas d'œuvres endommagées ou perdues, il lui faut trouver une assurance lui-même.

— **La manipulation des œuvres** : Il est bien vrai que les artistes parfois amènent des œuvres dans un état pitoyable: sans moyen pour les accrocher, avec des cadres fragiles qui perdent leurs verres dès qu'on les touche, etc. Mais le contraire existe aussi : L'artiste dépose des œuvres impeccablement préparées, bien emballées et avec

tout les moyens d'accrochage. Mais si il ou elle retrouve ses œuvres sur une vaste pile avec des restes de peinture d'un autre tableau, ou des embosses de pitons dans la toile... Même des galeries professionnelles ne respectent pas toujours les œuvres qui lui sont confiées comme il le faudrait.

Une fois, une ancienne galerie à Toulouse m'avait retourné deux peintures sur bois qui étaient transportées face à face sans la moindre séparation entre les deux couches fragiles. Sur les deux peintures, manquaient de larges parties de l'image. On ne voyait que le bois!

— **L'organisation** : Je me souviens bien de ma première expo. Ma copine et moi, nous avons rempli nos fiches, ajouté des photos. Pour ne pas dépenser deux timbres, nous avons mis les deux fiches avec les photos dans une seule enveloppe. Une décision désastreuse et catastrophique! A l'arrivée, les deux photos furent attachées à la fiche de ma copine et ma fiche disparût à la poubelle, comme toutes les fiches sans photos. Il faut prendre en compte que ma fiche portait une seule inscription "fillette couronnée" tandis que celle de ma copine portait le seul nom "Pont Crouzet". Les deux photos montraient évidemment une fillette couronnée ainsi qu'un pont. On a attaché les photos, même sans regarder les noms des œuvres, ni le nombre de tableaux, avec une manque d'intérêt inouï. Mais l'histoire n'est pas finie. Ma fillette se trouvait sélectionnée (sous le nom de ma copine!) et moi, on m'avait toujours refusé à cause d'une manque de photo. Après plusieurs appels de ma part, ma fiche fut enfin retrouvée dans la poubelle. L'organisation eut enfin la gentillesse de m'accepter, ainsi que ma copine, malgré son Pont refusé. A la fin du compte, ce Pont initialement refusé, a reçu le premier prix! Une double blâme pour l'organisation.

— **L'invité d'honneur** : Il n'est rien qui me gêne plus qu'un invité d'honneur. Un invité d'honneur donne déjà un certain ton. Il montre par excellence explicitement ce qui est appréciable et implicitement ce qui est moins appréciable. Il n'est pas invité pour rien! Moi, je préfère une expo ouverte et en toute égalité. Que les œuvres parlent pour elles-mêmes. Je pourrais encore supporter le premier prix de l'an passé, devenu l'invité d'honneur de l'année suivante, mais pas avec un invité d'honneur qui n'a jamais participé à l'expo invoquée.

— **Les règles non-respectées** : Parfois l'organisation pose des règles strictes au niveau du nombre des œuvres et leurs dimensions,.... pour s'en désaccorder tout de suite. Une fois l'expo ouverte, on y voit des tableaux d'une taille époustouflante, des artistes qui y exposent plus d'œuvres que le nombre réglementaire, ...etc. Prescrire un thème et en suite accrocher des œuvres qui n'ont rien à faire avec ce thème est une autre cause de grande frustration chez les participants qui ont pris l'organisation trop au sérieux.

— **Les récompenses** : dans les petits villages, le participant qui y a le plus grand nombre d'amis aura le prix du public, quelles que soient ses mérites sur le champs des Beaux Arts. Dans une grande villes comme Albi, j'ai été pas mal surpris pendant une distribution des prix. Le président tutoyait tous les heureux élus et se-

mblait les connaître depuis longtemps, sans la moindre exception. Par hasard, ... sans doute.

*Avec* cette longue liste, je ne veux pas accuser toutes les associations d'être si mauvaises. Je veux dénoncer l'inégalité entre les droits que s'octroient les organisateurs et les droits laissés aux participants. Regardez bien attentivement vos fiches et vous y trouverez que le nombre de clauses où l'organisation décline toute responsabilité est impressionnant, parfois on a même du mal à trouver quelque chose qui est bel et bien garantie par les organisateurs. Par contre, les exigences aux participants sont également impressionnante : le nombre, la taille, les heures de dépôt, la taille des photos, les frais, ...etc. Il est temps, que les artistes deviennent plus exigeants!

**JACOB GESTMAN GERADTS**

---